



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 2960

Texte de la question

AREVA

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pascal Terrasse. Monsieur le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, ce matin, l'intersyndicale d'Areva a appelé les salariés à une grève qui a été très suivie, partout en France. L'ampleur des pertes annoncées le mois dernier – 4,8 milliards d'euros pour 2014 – est un sujet majeur de préoccupation pour les salariés d'Areva et les territoires où le groupe est implanté – je pense en particulier à la Drôme, qui accueille le site nucléaire du Tricastin.

Notre majorité doit entendre ces inquiétudes, monsieur le ministre. Elle doit contribuer au redressement de ce fleuron économique et technologique français.

M. Philippe Cochet. Et les écolos, ils en pensent quoi ?

M. Pascal Terrasse. C'est indispensable, pour préserver un savoir-faire utile à notre pays et limiter les conséquences sociales des difficultés rencontrées par ce groupe de haut niveau.

Selon le président d'Areva, le plan de recapitalisation doit permettre un retour à l'équilibre à l'horizon 2018. Depuis plusieurs mois, le Gouvernement travaille pour limiter les pertes d'emploi et reconstruire une stratégie redonnant de la force et de la cohérence à l'ensemble de la filière nucléaire française.

M. Bernard Accoyer. Demandez donc aux Verts !

M. Pascal Terrasse. Pendant trop longtemps, les acteurs français du nucléaire ont joué les uns contre les autres. Je rappelle que des actifs rentables ont été cédés sous la précédente majorité, en 2010 et en 2011, ce qui a, inévitablement, pesé sur les comptes de cette entreprise. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Monsieur le ministre, solidaires avec les salariés, solidaires avec les territoires, solidaires avec les entreprises de sous-traitance, nous souhaitons savoir quelle est la politique du Gouvernement à l'égard de cette belle et grande société française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Terrasse, vous avez raison de souligner la gravité de

la situation et l'inquiétude des salariés. Lorsque j'ai reçu l'intersyndicale il y a quelques semaines, durant deux heures (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), j'ai pu mesurer à quel point ils étaient inquiets et combien le fait que plusieurs entreprises communiquent sur le sujet était inapproprié à la situation qui était la leur.

Je n'y reviendrai pas, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de nous exprimer sur le sujet : Areva est dans cette situation car il n'y a pas eu de politique nucléaire pendant plusieurs années en France et à l'international. Elle paye aujourd'hui le prix des incohérences, des mauvais choix et des erreurs stratégiques et industrielles. Depuis 2012, nous y avons mis bon ordre à l'international. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Bernard Accoyer. Alors que vous fermez les réacteurs ? C'est incroyable !

M. Emmanuel Macron, ministre. Le Premier ministre l'a dit et répété ici même : en aucun cas les salariés ni l'entreprise ne seront les victimes de ces erreurs du passé. Avec Ségolène Royal, Michel Sapin, François Rebsamen et Laurent Fabius, nous travaillons au quotidien pour reconstruire la cohérence et les ambitions de la filière, à travers un vrai plan industriel. Telle est notre priorité.

Sur le plan national, il faut clarifier les relations entre Areva et Edf. À l'issue de la loi de transition énergétique, nous devons connaître le détail du programme de « grand carénage » et des investissements qui seront faits. Sur le plan international, nous devons redonner une cohérence à cette filière pour l'aider à conquérir les marchés à l'export.

Ensuite, des efforts devront être faits dans l'entreprise, mais sans licenciement et en préservant les sites productifs et leur sûreté. Nous l'avons répété, je veux ici le rappeler.

Enfin, l'État prendra ses responsabilités car il faudra sûrement recapitaliser l'entreprise. Mais cela n'est pas un préalable : nous recapitaliserons une entreprise plus forte dans une filière plus forte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2960

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2015](#)